

Madame Monique **Torrenté**;
Famille **Badoux** et **Torrenté**
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Charles BADOUX

enlevé à leur tendre affection le mercredi
22 janvier 2014 dans sa 93^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le
mardi 28 janvier à 14 h 30 au temple de
Carouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.